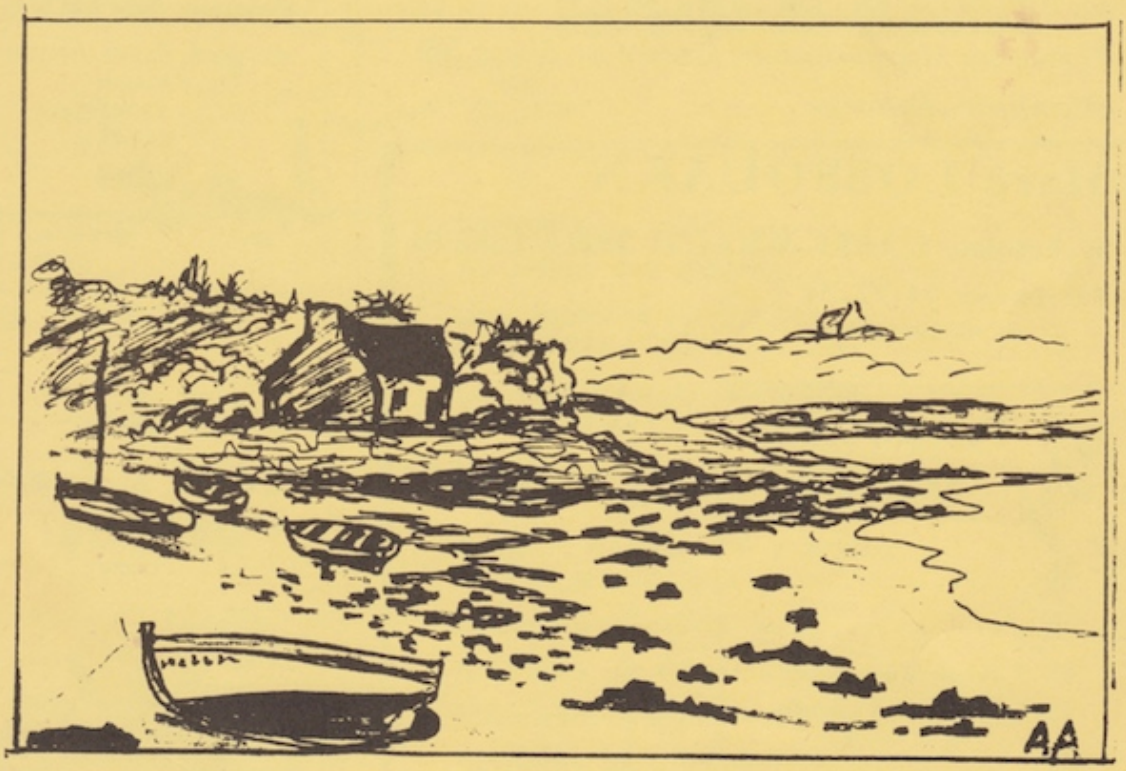
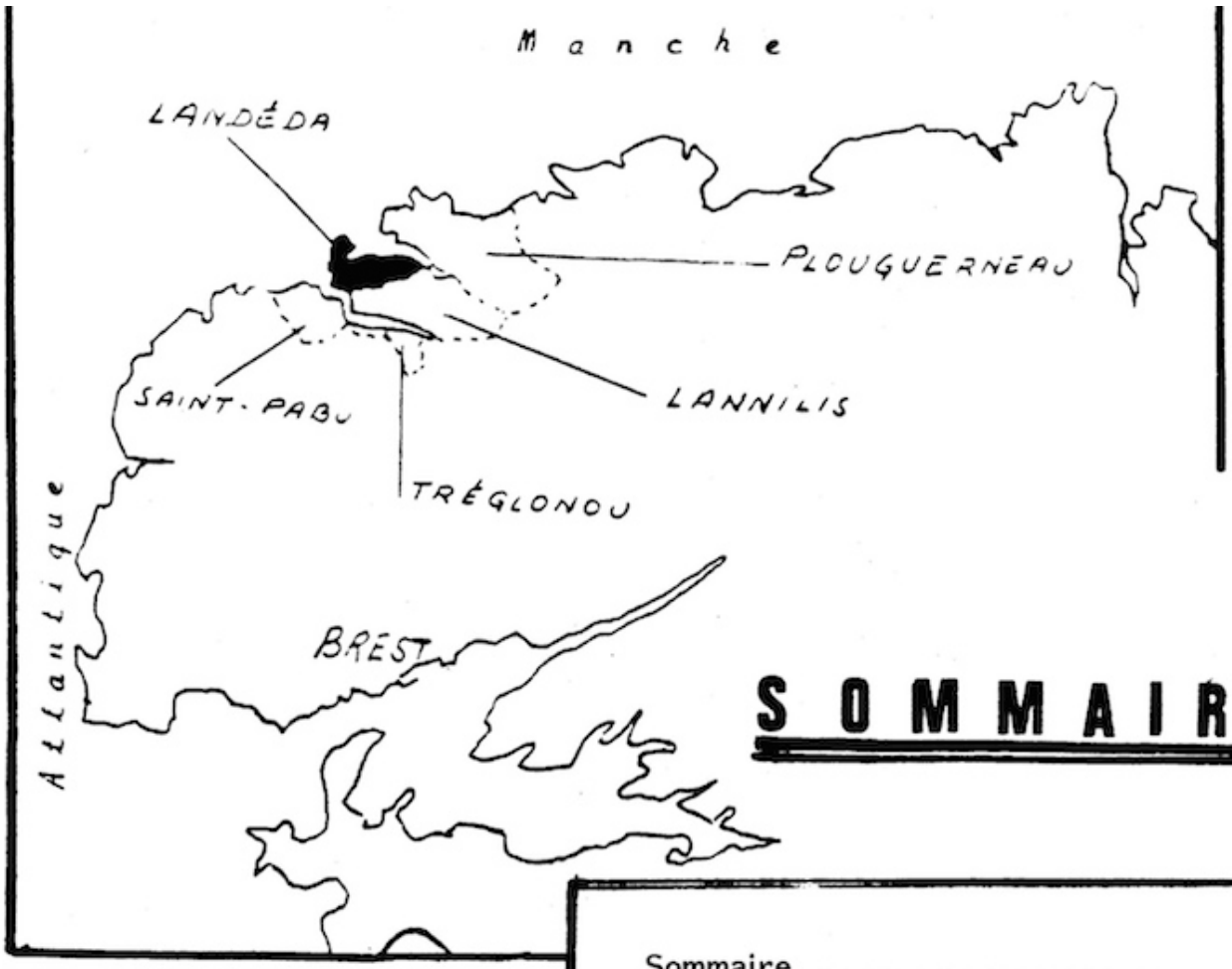
les cahiers de landeda



AMICALE CULTURELLE
DE LANDEDA

JUIN 1987
N° 14
15 francs



SOMMAIRE

.Sommaire..... 1
.Au temps des galères..... 3
.Une épidémie de Variole à Landéda (fin)..... 8
.Landéda sous la monarchie de Juillet (2)..... 12
.La défense des Abers pendant l'ancien régime..... 18
.Rapport de mer d'il y a plus de 150 ans..... 24
.Nouvelles d'intérêt local..... 25
.A propos de l'Aber Benoît..... 26
.Vous reconnaîtrez-vous..... 27
.Activités de l'Amicale..... 27
.Comité de Jumelage..... 31
.Publicité.....2.28.32
couverture

les cahiers de landeda

No 14

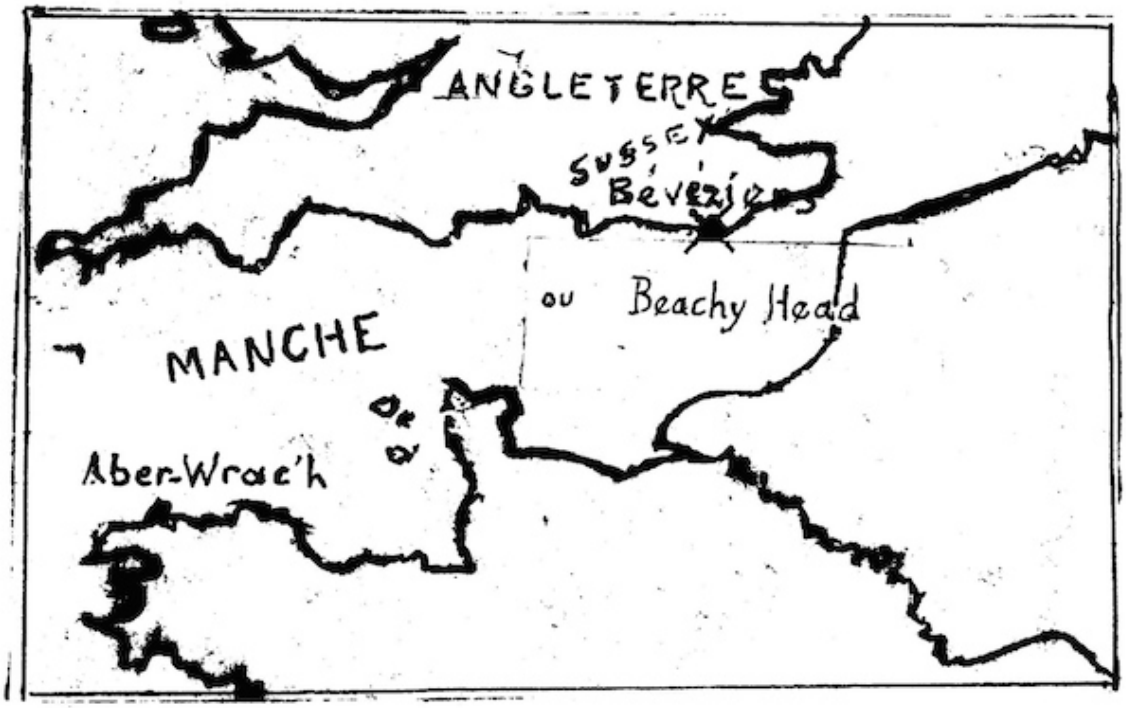
JUIN 1987

AU TEMPS DES GALERES...

Le XVIIè siècle touchait à sa fin. Sous LOUIS XIV, les guerres s'étaient succédé sans répit. En 1690, devant la soif de domination de notre Roi Soleil dont elles craignaient qu'il n'asser--visse l'Europe, les puissances s'étaient alliées pour forme une Ligue, dite Ligue d'Augsbourg, pour s'opposer à un monarque qui menaçait d'asservir l'Europe entière. En faisaient partie l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, la Suède et la plupart des Etats Allemands.

A l'époque, l'Angleterre, tout comme la Hollande, disposait de flottes puissantes et bien armées. Tourville , à la tête d'une escadre forte de 75 vaisseaux montés par 28 000 hommes et pourvue de quelque 4 800 canons décida d'attaquer.

Les flottes s'affrontèrent non loin des côtes S.E. de l'Angleterre, au voisinage des rives du Sussex, au large d'un promontoire nommé Beachy Head, encore connu sous le nom de Bévéziers.

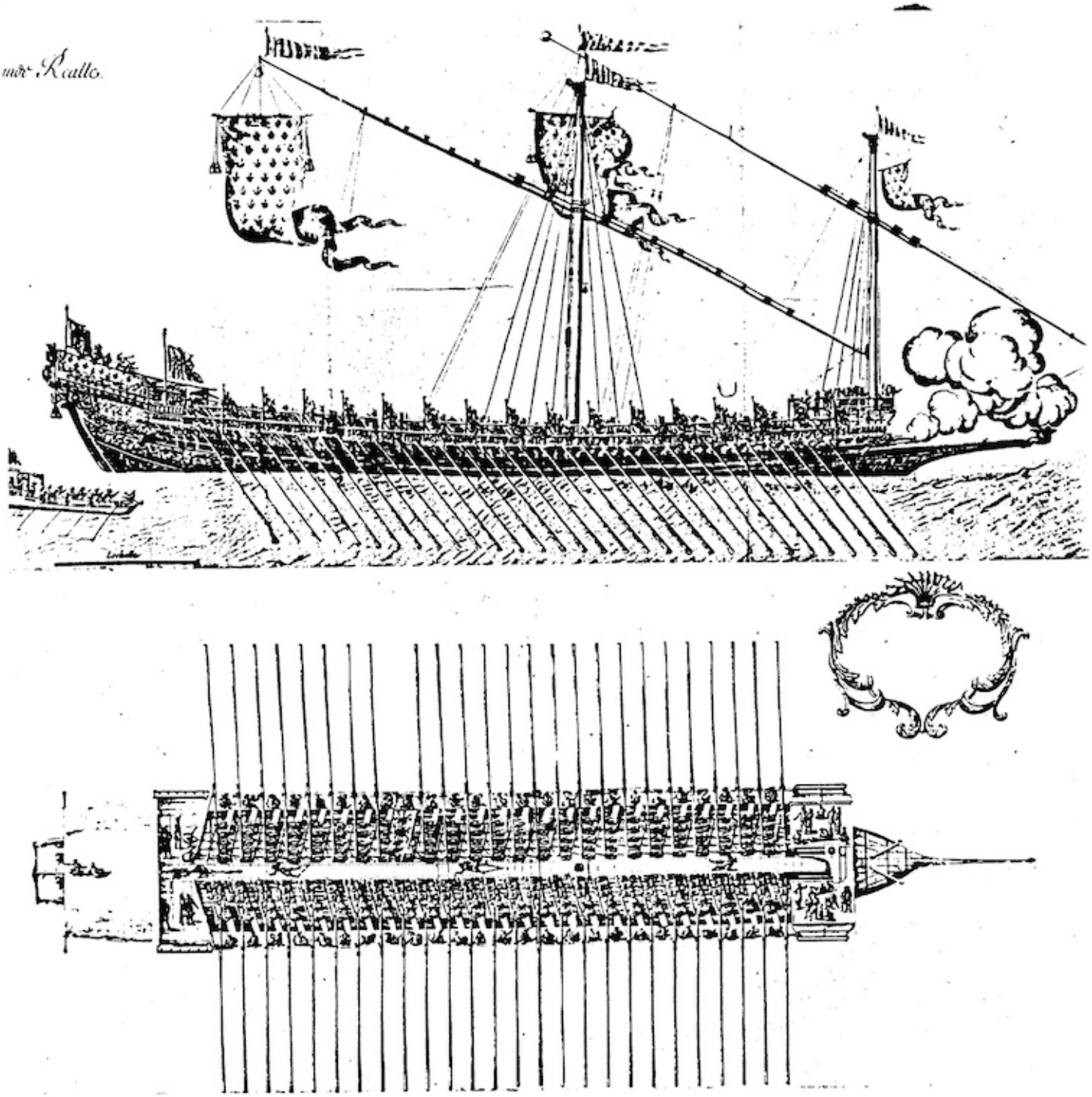


Tourville y remporta une éclatante victoire. L'Amiral avait, auparavant, fait appel à l'appui d'une flotte de 15 galères construites à Rochefort et placées sous les ordres du Bailly de Noailles. Hélas ! Cette flottille ne prit aucune part au combat de Bévéziers.

Est-ce la brume ? Est-ce le mauvais temps ? Le Bailly et ses galères ne purent remonter la Manche et durent s'arrêter à l'Aber Wrac'h où l'on s'affairait sans doute alors à la construction de notre vieux fort Cézon qui ne deviendra opérationnel qu'en 1694.

.../....

Nos anciens durent ouvrir de grands yeux devant ces quinze bâtiments dont la forme, le gréement méditerranéen (1) et les équipages de rameurs durent leur sembler bien étranges.



C'étaient des coques de 50 m de long et de 6 m de large, luxueusement décorées et qui, avançant peu souvent à la voile, ne hissaient sur chacun de leurs deux mâts qu'une voilure relati--vement restreinte.

(1) Les voiles à antennes se retrouvent dans le gréement des tartanes provençales.

.../...

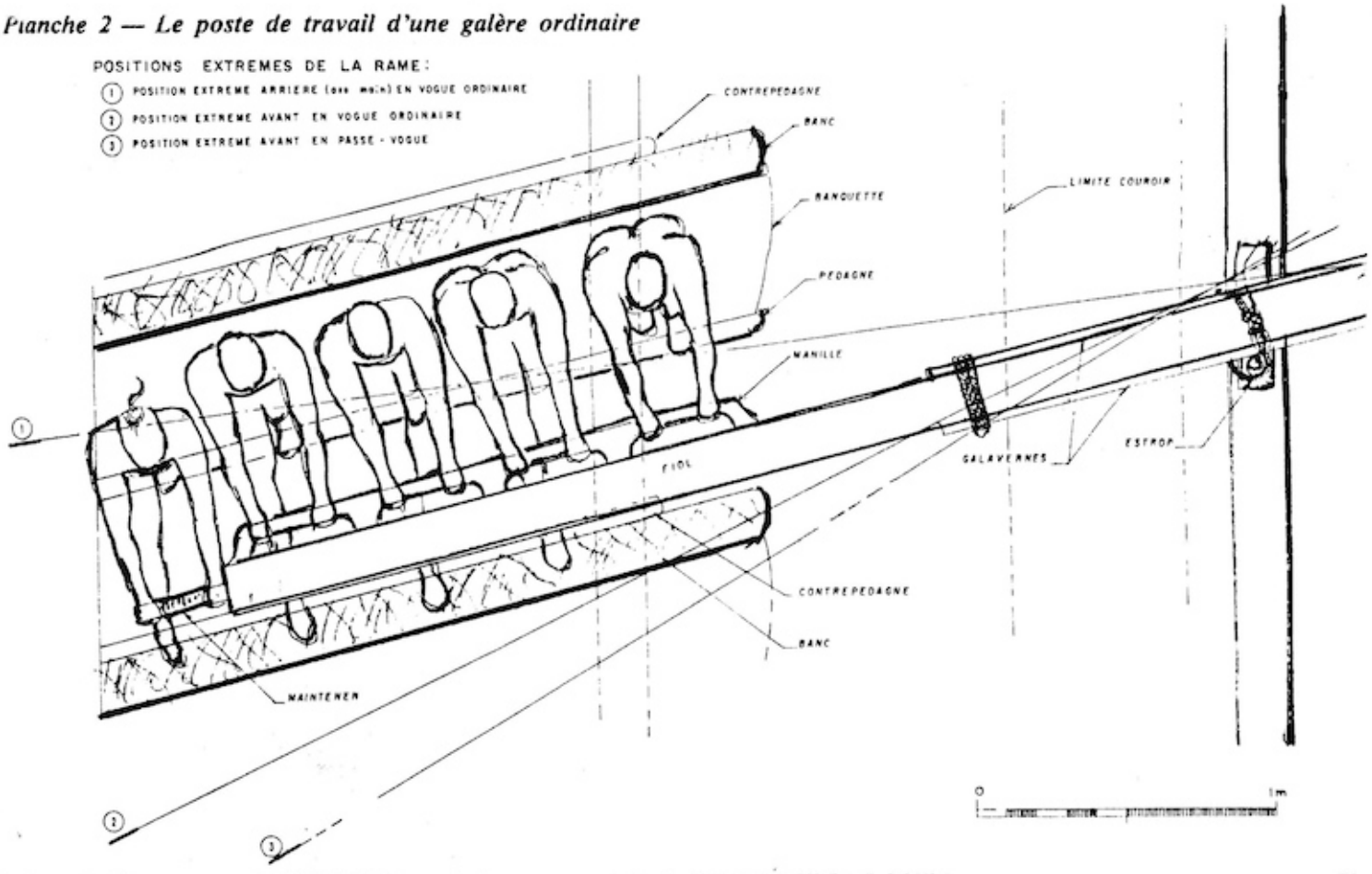
La chiourme, la "vogue" comme on l'appelait, comporte 51 avirons; 25 (1) d'une part, 26 de l'autre. A cinq rameurs par aviron cela représente 255 rameurs.

Dans l'allée centrale (la coursie, qui a donné la coursive), circulent les argousins armés de fouets, les comites. Ils sont chargés de harceler les défaillants quel que puisse être leur état de lassitude ou de santé.

Et maintenant, laissons la parole à l'écrivain Jean MERRIEN, grand spécialiste des choses de la mer.

"... Les rames mesurent chacune 11,80 m, dont 8 m à l'extérieur (sur les galères normales à 5 hommes par aviron , elles pèsent 130 Kg. Sur celles qui emploient 7 rameurs par aviron, elles pèsent 160 Kg). Le nageur le plus proche de la coursie centrale tient l'aviron par la poignée, à l'extrémité. Chacun des quatre autres "croche" dans un arceau de manille fixée au fût

Planche 2 — Le poste de travail d'une galère ordinaire



Il va sans dire que tous ces rameurs doivent travailler en parfait synchronisme mais leur façon de ramer ne ressemble en rien à notre manière de pratiquer.

Bras toujours tendus, le galérien, nu ou en caleçon, debout sur la banquette qui sépare les bancs, monte sur une poutre parallèle au banc (la pédague) pour que la pale plonge dans l'eau puis

(1) l'emplacement du 52ème aviron est occupé par la cuisine ,le "fougon"

.../...

se jette en arrière de tout son poids pour retomber assis sur le banc rembourré de vieux chiffons couverts de cuir ou de toile. Ce mouvement peut se renouveler à la même cadence pendant des heures et cela, bien entendu, sous les "encouragements (!)" des comites. Un aviron qui s'échappe produit de terribles ravages parmi les rameurs antérieurs et postérieurs. Ceux qui ont ramé par fort "clapot" en subissant les vagues de côté, réaliseront la difficulté qu'éprouvaient les galériens à conserver leur rythme par grosse mer , surtout qu'il n'était pas question de modifier une cadence qui devait être rigoureusement conservée.

Pour le repos de la chiourme, on fait stopper les deux tiers de la "palamante" ainsi appelle-t-on l'ensemble des galériens.

Ne travaille alors que le tiers des "nageurs". Pendant le repas, les avirons inutilisés ne sont pas rentrés, mais fournelés, la poignée étant fixée au pont et la pale légèrement dressée vers le ciel.

La nuit, à même les planches, quatre hommes enchaînés couchent sur la banquette large de 46 cm et longue de 2,40m cependant que le cinquième s'allonge sur le banc capitonné (!) large de 15 cm quels que soient le temps et les conditions de navigation.

Les rameurs rythmaient leurs efforts sur ceux du "chef de nage" chargé du 1er aviron à partir de l'arrière.

De quoi se composaient donc ces "vogues" des galères ? Des criminels, des condamnés de droit commun, bien sûr, mais aussi des Maures razziés en Méditerranée et aussi après 1685, date de la Révocation de l'Edit de Nantes qui classait hors la loi les Protestants, les Huguenots, ceux d'entre eux qui avaient refusé d'abjurer, n'ayant pu comme tant des leurs, s'expatrier en Angleterre, en Hollande, en Allemagne. Cette chasse au Huguenot n'a guère rehaussé le prestige de ce qu'on a appelé le "Grand Siècle" (1).

"Sans abri, sans hygiène , dans une puanteur affreuse, dévorés par la vermine, pieds nus même l'hiver, vêtus l'été d'une chemise et d'un caleçon de toile, l'hiver d'un pantalon et d'un caban de bure, avec comme perspective un combat dans lequel ils ne pourront ni se défendre, ni se sauver en cas de naufrage" (Jean Merrien) ainsi vivaient les galériens.

Et tous ces pauvres hères de qui on exigeait un effrayant effort physique ne recevaient qu'une nourriture d'une frugalité inimaginable !

(1) Notre concitoyen Fernand APPRIOU a rencontré en Afrique du Sud, près de CAPTOWN des descendants de protestants français exilés à cette époque et qui avaient implanté la culture de la vigne. Ils produisent un vin excellent.

Pendant toute l'année, on servait 4 fois de la viande à l'occasion de grandes fêtes. Par ailleurs, ils recevaient chaque jour 900 g de biscuit et, un jour sur deux, une soupe aux fèves et à l'huile quand les circonstances le permettaient.

Pensez aussi à la vermine, aux épidémies, au froid, à la cruauté parfois sadique de certains comites, à l'humidité perpétuelle (1) et vous réaliserez les abominables conditions de vie de la chiourme des galères.

Une odeur pestilentielle s'élevait de cet entassement d'hommes jamais lavés, ne pouvant disposer de la moindre latrine au point que certains officiers ne pouvaient supporter ces nauséabondes émanations.

Inutile de préciser après cela que la chiourme subissait de fréquentes "coupes sombres" , vides qu'il fallait combler au plus vite et, très souvent, ce furent encore les Huguenots et même les suspects de sympathie envers la "religion prétendue réformée" qui firent les frais du recrutement forcé.

Il est heureux que, lors de leur relâche à l'Aber-Wrac'h, ces hommes enchaînés n'aient pu descendre à terre. Au moins, purent-ils dans le calme de notre baie, dormir tout leur saoul sur leurs couches étroites et dures.

Nul doute que l'aspect de tels spécimens d'humanité aurait bouleversé nos ancêtres.

Georges MENUT

Sources :
Revue Neptunia (de Décembre 1986)
Grande Histoire des bateaux (J. MERRIEN) DENOEL Editeur
Histoire de la Marine française (Claude FARRERE) FLAMMARION Editeur

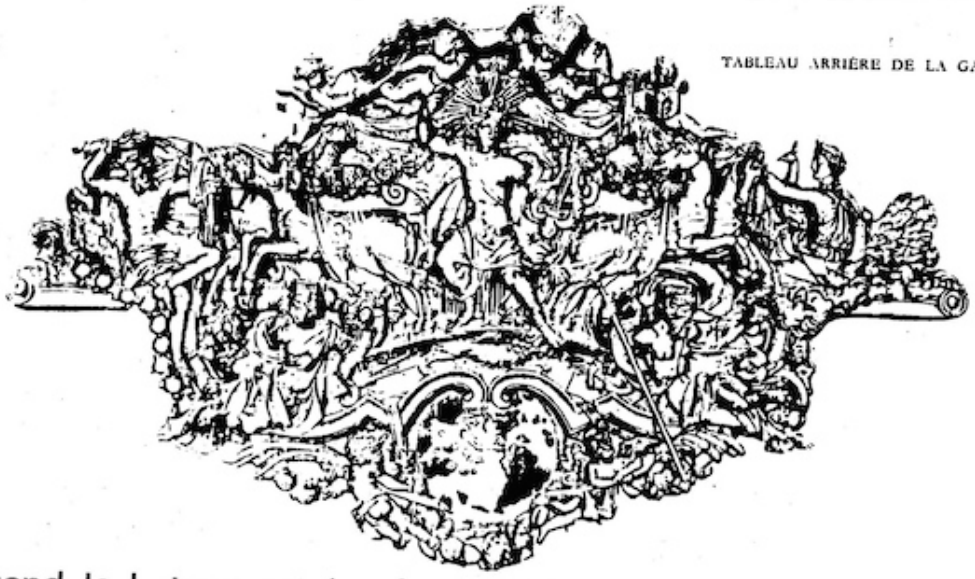


TABLEAU ARRIÈRE DE LA GALÈRE RÉALE. Par Pierre Puget.

(1) Quand le bateau est lesté au maximum ,le plancher n'est plus qu'à un mètre de la mer et à 70 cm des dalots situés à 33 cm de la ligne de flottaison et c'est par ces dalots que s'écoulait l'eau qui ruisselait sur le pont.
Les galériens vivaient dans une humidité permanente, la peau ulcérée ou rongée par le sel marin.

UNE EPIDEMIE DE VARIOLE A LANDEDA

(suite)

L'abbé Cohanec a 50 ans. Il peut , selon les traditions, prendre sa retraite d'enseignant et demander à rentrer dans le ministère paroissial, certain d'ailleurs d'obtenir un poste de choix: son prédécesseur, l'abbé Daniel, avait été nommé supérieur du Grand Séminaire, qui comptait à l'époque deux à trois cents clercs ; son successeur, l'abbé Roull, principal de 1873 à 1893, devint curé archiprêtre de Saint-Louis de Brest (1) , et sera lui-même remplacé à ce poste par l'abbé Moënner, principal du collège municipal de 1907 à 1914, puis supérieur de l'établissement libre qui, dans les mêmes locaux, prit le nom d'Institution Saint-François.

Mais M. Cohanec n'a pas d'ambition. Il veut avant tout, sa tranquillité : "le ministère pastoral ne m'effraie pas du tout, évrivait-il en 1888. Une petite paroisse sur la côte, avec un ou deux vicaires, voilà mon rêve et mon ambition ".

Une cure ? Pas Lesneven, naturellement. Plouguerneau, cure de 1ère classe, immense, 5 vicaires ? C'est trop. Lannilis, cure de 2ème classe, mais siège du doyenné ? une paroisse impossible : le curé et le maire, qu'il fût royaliste ou républicain, s'y livraient depuis des années à d'invraisemblables bagarres pour des histoires de cloches, d'orgues, de cimetière, pour le maintien d'un chemin de ronde ceinturant l'église, même devant la tour. Et quel esprit!

Les bourgeois mécréants, n'avaient-ils pas obtenu du maire, Augustin Morvan -un grand maire s'il en fut- de créer, le jour du pardon du Folgoët, un "fest-noz" avec illuminations, propre à faire perdre, à leur retour les indulgences acquises par les pardonneurs pendant la fête religieuse (2).

Et surtout, une situation matérielle difficile, obérée par la construction de la nouvelle église, un presbytère pas encore achevé , un hospice à édifier - Landéda avait le sien depuis 170 ans- et des pauvres en quantité - 600 dénombrés en 1856- presqu'organisés en corporation avec un système d'adoption d'une famille pauvre par une plus aisée...

Il y avait, à côté, un simple rectorat...Landéda. De braves paroissiens, francs, ouverts ; une ou deux familles nobles, isolées dans leurs propriétés de Kéravel ou des Anges ; le lieutenant de douanes, dirigeant sa caserne et ses douaniers vite incorporés dans la communauté (3), le chef du sous quartier d'inscription maritime et son syndic, en attendant la venue, en 1882, d'un Commissaire de Marine, porteur de galons d'argent ; plus loin , au delà de Croaz-Huella, les guetteurs sémaphoriques sur leur butte de Park an Telegraf, tous bons chrétiens et assistant officiellement aux cérémonies. Et au conseil municipal comme au conseil paroissial, des gens sans prétention : à la fabrique, on trouve, en 1874, le Maire Silvestre, François Guiziou, Jean Ach, Gongat Larsonneur, Jean-François Raguénès, Salomon Kéraudy

(1)L'abbé Roull fut nommé protonotaire apostolique. La ville de Brest, reconnaissante, a donné son nom à une place : le square Monseigneur Roull.
(2)La tradition s'est maintenue : le pardon "civil" de Lannilis a lieu le premier dimanche de septembre...
(3)Je laisse à mon ami Georges Menut le soin d'écrire l'histoire de ces familles trégoroises comme la sienne, ou alsaciennes (Betzer) ou d'ailleurs. Il y eut un lieutenant Sagot, père sans doute d'un médecin qui vécut à l'Aber-Wrac'h et d'un vicaire de St Pabu (Aristide, dit Titic!)

Une population maritime, grouillante d'activité, au port de l'Aber-Wrac'h comme au large, à la pêche aux crustacés, ou, aux grandes marées, à la coupe des goémons, voilà certes de quoi sédure le roscovite qu'était M. Cohanec. Il savait parler aux gens de mer et ne s'étonnerait guère de les voir, à l'occasion, lamper un coup d'eau de vie dans l'un des nombreux "débits de boisson" qui foisonnaient au bourg, au port, et ailleurs "var ar meaz". Il n'irait pas non plus reprocher aux jeunes -et jeter l'anathème sur les parents- de danser avec les filles : vieux, il ira les voir tourner en rond à Menez-ar-Godez, chaque dimanche.

Et puis, la situation de la fabrique était bonne. L'église n'était pas belle, sans doute ; mais elle avait été relevée de ses ruines, et était payée. Un hospice pour les vieillards ; une école de filles tenue par les religieuses, une école de garçons au bourg. Un casuel confortable (1), des paroissiens pauvres et toujours généreux et aussi, les rentes et revenus des biens restitués par les acheteurs de biens nationaux . Surtout, quel presbytère ! Vraiment digne d'un chanoine prébendé du Léon, maison bourgeoise, la seule du bourg avec jardin d'agrément devant, écurie et grange, basse-cour et derrière un verger-potager au milieu duquel on devait édifier un kiosque, dont l'étage servait de salle de jeu (dominos et cartes), mais aussi d'observatoire .Devant soi, les terres de cultures : l'or des épis de froment, le jaune citron du colza, l'azur des champs de lin, l'incarnat du trèfle, la neige des blés noirs ; au large, au-delà de la presqu'île de l'Armorique, le passage incessant des navires, et, la nuit, l'illumination de la côte, des phares d'Ouessant, du Four, de la Vierge et de Batz... Une chose manquait cependant: se conformer aux prescriptions de l'évêque, Mgr Graveran, de pourvoir "aux moyens de mettre le jardin à l'abri des regards trop curieux ou indiscrets", ce dont fut chargé mon grand-père Finch Tônig (2), qui, à mesure que s'élevait le mur, montait chez Guide an Hostis à l'étage de la maison de Madame Appriou à Tycorn, pour vérifier si le degré de discrétion désirée était atteint. Il fut bien atteint, privant ainsi les générations futures de galopins du bourg, de s'en aller à la "pique aux pommes" (3) dans le jardin du presbytère.

M. Cohanec s'installe donc confortablement dans ses fonctions paroissiales. Il n'a qu'un vicaire à ses débuts, au traitement de 300 Fr par an; un deuxième viendra l'assister au bout de quelques années. Il n'aime pas d'ailleurs les longs offices : les vêpres s'achevaient au Magnificat, et ne comportaient pas la récitation du chapelet et la bénédiction du Saint-Sacrement. Si, par hasard, un jour de pardon, le prêtre invité pour le sermon s'attardait trop en chaire, le Recteur, de sa stalle, toussait fortement et lui faisait signe de la main de descendre au plus vite...

(1) Rappelez-vous la recommandation des messes et services au prône de la grand-messe autrefois, venant après l'interminable "evit a re zo var ar peden zul, evel ma z'ec..." une kyrielle de tad-koz, man-goz, tad-kunv, man- gunv...
(2) Pour l'état-civil, François Chapel, artisan toutes spécialités. Il a construit les villas de Rosvenny et l'école publique des filles.
(3) Voir dictionnaire des argots par G. Esnault., docteur ès Lettres (Larousse). Pique : terme de maraude : aller à la picorée (Morlaix), à la pique aux pommes (Brest 1885) .

M. Cohanec pouvait vivre largement. Il était roscovite, donc de famille aisée ; il avait sa retraite de l'instruction publique, il aimait le faste et il était généreux. Disons tout de suite qu'il sut s'occuper de ses pauvres et mourut sans ressources... Il recevait volontiers les jeunes prêtres, heureux de fuir les discussions politiques des presbytères voisins ou de goûter une autre cuisine que celle d'un collège... La tradition s'est maintenue : le jour de réception du clergé à Landéda, M. Cohanec le fixa au vendredi, et tous les fruits de mer, les poissons les plus fins paraissaient sur la table. Aux grandes marées, le Recteur invitait ses convives à une partie de pêche à pied, chacun se disséminant, qui, pour la crevette, qui pour le homard ou simplement l'étrille. Un jour, le Recteur, rencontrant un pêcheur qui venait de décrocher un beau congre, le lui achète séance tenante et lui enjoint de s'en aller le proposer -à un prix très réduit, surtout- à deux jeunes abbés qui tournaient plus loin autour de quelque roche, lesquels s'en revinrent très fiers de leur prétendue capture... Hélas ! le Recteur les laissa parler, puis prenant le poisson , il lui sortit de la gueule sa propre carte de visite qu'il y avait enfoncée pendant ses tractations avec le pêcheur .

Il recevait aussi dignement les modestes serviteurs de l'église, et, en premier lieu le bedeau Iliou dit Routier, qui habitait la maison de Jeanne Le Goff (Madame Pronost).Il avait là un chantier que tint par la suite son gendre Claude Sénant qui fabriquait les cercueils et creusait les tombes pour vivre, car la sacristie ne lui rapportait que trente francs par an, en dehors naturellement des pièces que lui valait chaque baptême ou mariage. Il se déchargeait volontiers du souci des sonneries de cloches et de la surveillance de l'horloge sur son fils Charlig Routier : je réserve pour plus tard l'histoire de cette figure marquante de Landéda d'avant 1940. Donc, une fois l'an, Routier Goz et sa femme Marianna dînaient au presbytère: très mondain, le Recteur donnait le bras à Marianna pour passer dans la salle à manger. Séduit par de si belles manières, Routier tient à apprendre le beau style et l'abbé Cohanec gardait avec joie une lettre reçue au cours d'un pélerinage à Lourdes, où Routier lui écrivait que "Melle Jeannie (la soeur du Recteur) et Marianna étaient accouché dans la même chambre" , et qu'un matin, du train, il avait vu "l'aurore dans son crépuscule "(1)...Aussi ne fut-il pas oublié dans le testament de son Recteur . Il hérita de sa perruque, qu'il ne portait naturellement que le dimanche ...

Les registres du conseil Paroissial sont pauvres en renseignements sur l'activité de M. Cohanec. Pour l'Administration, on le voit, en 1885, céder sur les biens de l'Eglise, 1,39 are de terrain dans le Méchou Kerennoc pour l'ouverture du chemin de petite communication qui mène de Kerdréas à Toul-Tréas, et 3,58 ares, en 1888, pour améliorer la route du Bourg au passage de l'Aber Benoit. On peut y ajouter, en 1882, la réparation du mur du jardin du presbytère, l'achat de bancs pour la chapelle de Sainte-Marguerite, et celui de la croix de vermeil qui se tient aujourd'hui dans le choeur. Bien peu de choses en réalité... à moins que l'étude des archives municipales et départementales ne me fasse découvrir d'autres.

(1) Et il n'avait pas tort : j'ai dû, plus tard, apprendre dans le Cours d'Astronomie de l'Ecole Navale du C.F. Marguet que "le crépuscule du matin s'appelle aussi l'aube ou l'aurore".

Son voisin de Lannilis, l'abbé Abgrall, avait une vie beaucoup plus agitée: un presbytère à construire (26 179 Fr) avec une chambre-salon de grand luxe pour l'évêque; une église dont on ne savait pas s'il fallait la restaurer ou la reconstruire (ce fut cette dernière solution qui l'emporta et coûta 174 000 Fr),un maire avec lequel on se bagarrait volontiers à coups de brochures dont une de 80 pages; palabres sur l'école:fallait-il vraiment ouvrir une école congréganiste? Son successeur, M. Corrigou, le jugera très sévèrement : aucun zèle, ni pour le catéchisme, ni les prédications; rien pour la pureté des moeurs.

M. Cohanec n'avait pas, lui, ces problèmes matériels ou scolaires à résoudre.Il savait que l'agressivité ne paie pas et que la tolérance est une vertu: il admettra dans son Conseil, M. Glaizot, l'industriel nouvellement venu chez nous, qui, plus tard, se déclarerait le premier maire radical du Finistère, et s'opposerait au conservateur Mrg Freppel (1), évêque d'Angers, candidat à la députation; mais M. Glaizot lutta jusqu'au bout pour maintenir les Soeurs du St Esprit à l'école communale des filles... Le Recteur, je l'ai dit, n'aimait pas fatiguer ses paroissiens par de longs offices. Il fut même un précurseur. Quand, le samedi à 16 Heures, il trouvait son confessionnal entouré de toutes les vieilles filles du pays, il les invitait à réciter ensemble leur Confiteor, à regretter tout le mal qu'elles avaient naturellement dit des autres, et après un acte de contrition collectif, les renvoyait en bloc à leurs chères occupations. Cérémonie pénitentielle, il y a de cela cent ans !.

Mr Cohanec se retira du ministère en 1888 et s'en fut mourir à Roscoff. Sur sa tombe, son buste. Mais il y en avait un second, dont un héritier, officier de marine je crois, se débarrassa en le donnant à mon père (nous habitions Brest à cette époque): c'était le plus bel ornement de la maison, et nous lui témoignions certainement plus de respect qu'aux Auguste, Démosthène et autres, de plâtre, de nos classes de dessin. Il fut ensuite remis par mes parents au presbytère de Landéda.

Son successeur, M. Guyader, ne resta que neuf ans à Landéda. Malade d'ailleurs, il laissait la direction de la paroisse à ses deux vicaires, très expéditifs eux aussi.Mais en 1897 arrivait du Cloître Saint-Thégonnec un jeune recteur, originaire de Plougastel, qui mourra et sera enterré à Landéda. Pendant 30 années, dont celles de la Grande Guerre, il tint les rênes de la paroisse, très fermement, durement quelquefois (2). Mais il était dur aussi pour lui-même. Austère, grave, entièrement au service de ses paroissiens, il a bien mérité le respect de tous... nous en reparlerons plus tard.

(1)Je tiens de Clément Le Roux qu'à la suite de ces élections, les gens de Plouguerneau qui avaient voté en masse pour l'évêque, furent désormais traités de "Freppel" par les gens de l'Aber-Wrac'h, farouches partisans de leur Maire

(2)"Tadou ha mammou kristen, grit ho tever, me raïo va hini". Que de fois n'ai-je pas entendu cette phrase du haut de la chaire : "Pères et mères chrétiens, faites votre devoir !... car moi, je ferai le mien".

René GEORGELIN

LANDEDA SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET (suite)

2. LE CADRE DE VIE

LE CADASTRE

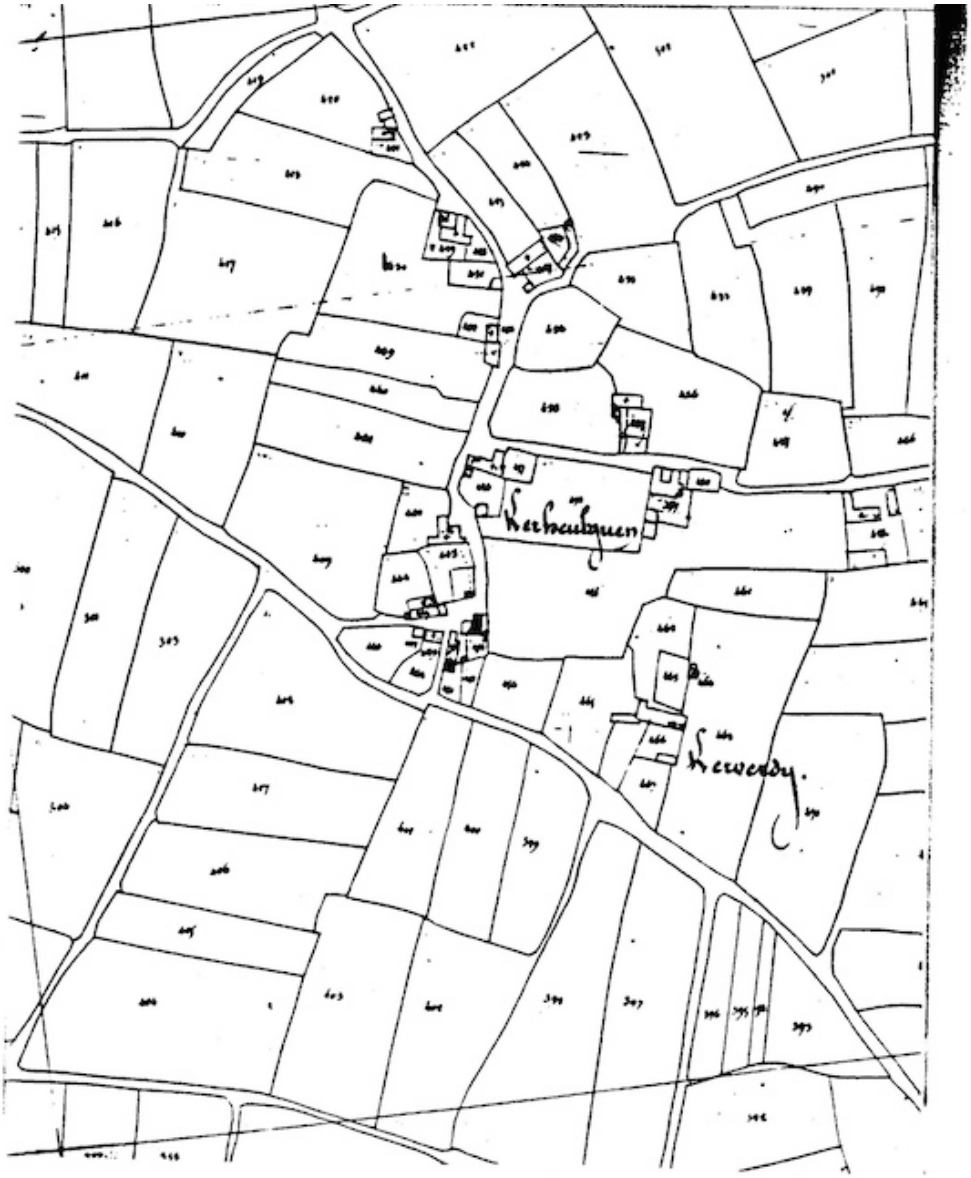
A l'origine, registre consignant la qualité et la valeur des biens-fonds, il désigne plus communément le plan repré--sentant les parcelles de terres formant le territoire de la commune qui sert à établir l'impôt foncier.

Nous avons vu que Jean François BROUSMICHE avait été chargé en 1829 et 1831 d'apprécier et de calculer les bases d'imposition. Ce ne pouvait être qu'approximatif. On estimait alors qu'en FRANCE , 541 000 propriétés ne payaient pas l'impôt; aussi le Ministre des Finances UMAN prescrivit-il une évaluation plus sérieuse. La figu--ration des propriétés sur un plan devait permettre plus de précision quant à l'évaluation des surfaces des propriétés. Un relevé de la commune à l'échelle 1/1000, dû à Monsieur SAUVAGEOT, directeur des Contributions directes, à Monsieur TACONNET, géomètre en chef et Monsieur TOUZE, géomètre de 1ère classe, fut dressé et terminé sur le terrain, le 3 Novembre 1842, Monsieur le baron BOULLE étant préfet et Monsieur GUILLERMOU, Maire de Landéda.

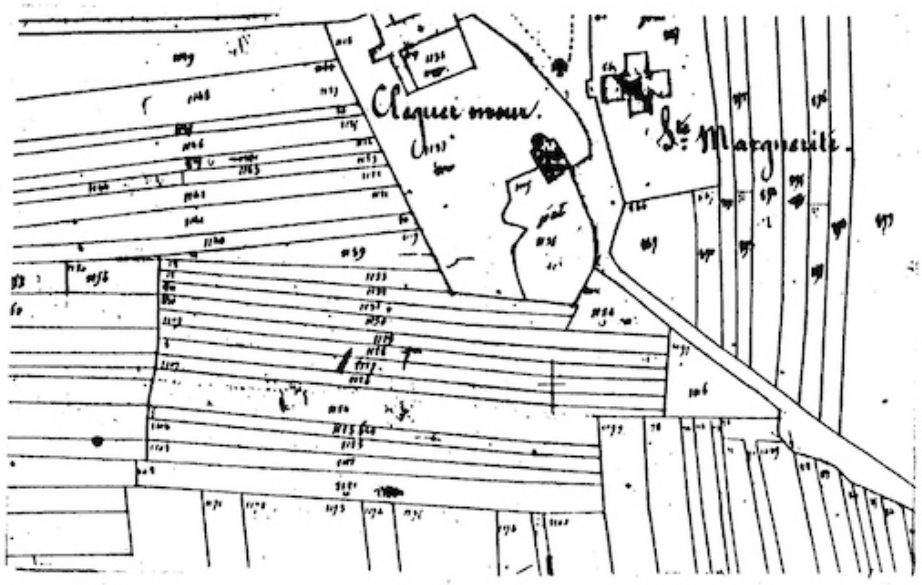
C'est un document riche de renseignements de tous ordres, véritable photographie aérienne, qui permet une connaissance plus affinée de notre commune.

LE PAYSAGE

Il faut imaginer notre paysage familier débarrassé de toutes ces constructions récentes qui contribuent à son "mitage ".Nous voici en présence de landes très localisées mais surtout de pâturages et de champs cultivés. Sur le plateau, en limite de Lannilis, de l'Est au Sud, des parcelles relativement importantes (Kergouadou, Kersené, Troménec, Lohodan, le Bourg, Kerhuelguen, Stréat-Glas,Pen-Ar-Créac'h) qu'on retrouve également dans la presqu'île de Sainte-Marguerite, sur son versant protégé des vents de mer (Poulloc, Kermenguy)



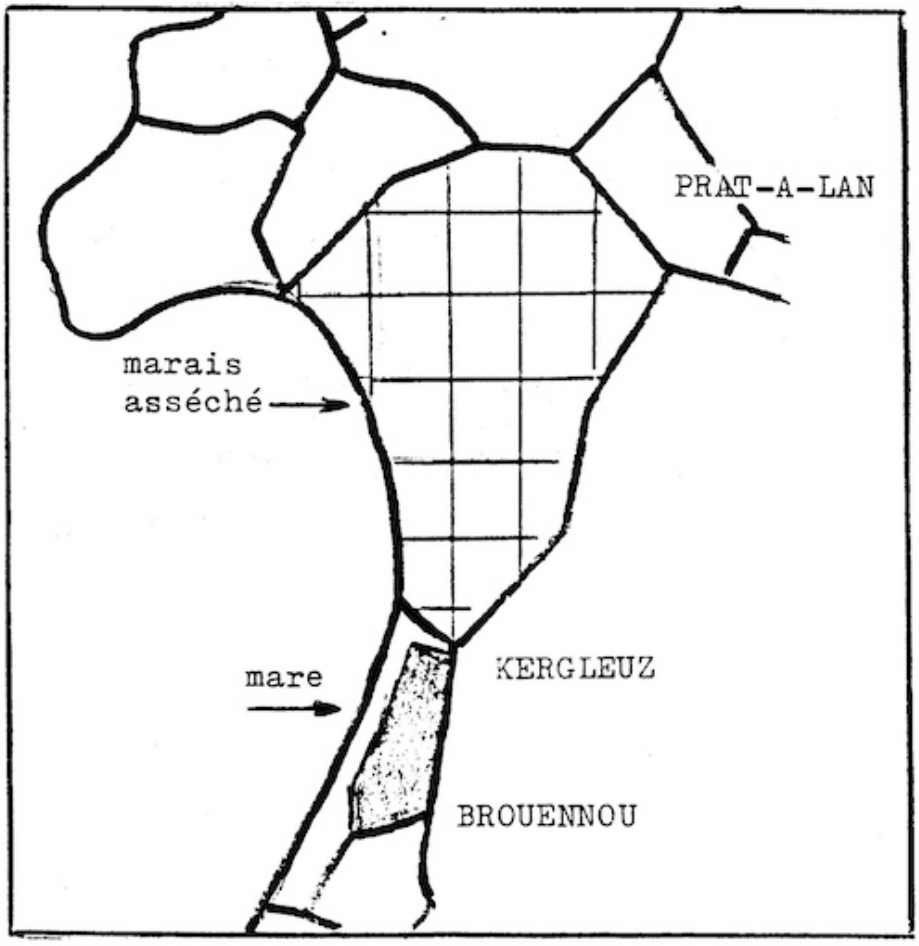
Sur le versant du plateau qui fait face à la mer, les parcelles s'amenuisent s'allongent en lanières (méchous de Kergleuz, Kérisquin, Prat-A-Lan, Kerdréas), une structure qui se retrouve dans la presqu'île de Sainte-Marguerite dans sa partie Ouest (méchous de Kerennoc, Cléguer Meur, Quistillic, Kergos, Pors-Mathéano).



Quant aux landes, on les trouve très disséminées, mais elles occupent des espaces importants (Ar Méan, Belle-Vue, entrée de l'Aber-Benoît, Nord de Poulloc).

L'homme a fortement marqué le sol de son empreinte dans la délimitation de son bien. Il a aussi agi sur la nature pour la domestiquer et la soumettre à sa volonté. A Prat-A-Lan, il a gagné sur le marais, transformant en partie ce dernier en pâturage. Le 17 DECEMBRE 1836, "le sieur Hervé SALAUN, juge de paix et propriétaire demeurant à Lannilis, déclare que depuis le 29 Septembre, il a livré à l'agriculture le lac ou marais nommé Prat-A-Lan, par le moyen d'ouvrage d'art, fort coûteux, consistant spécialement en un pont souterrain en pierres de taille pour l'écoulement de l'eau avec porte à clapet pour empêcher la mer d'y entrer, que l'eau couvrait ce terrain qui n'était d'aucun rapport, qu'aucune contribution n'a existé sur cette propriété, que sa contenance peut être d'environ 14 hectares 58 ares 60 centiares (trente journaux) (1), qu'il réclame la faveur qu'accorde pour le dessèchement des lacs et marais la loi des 20, 22 et 23 Novembre 1786".

(1) Journal : ancienne mesure de terre , variable selon les provinces, surface labourable par un homme en un jour

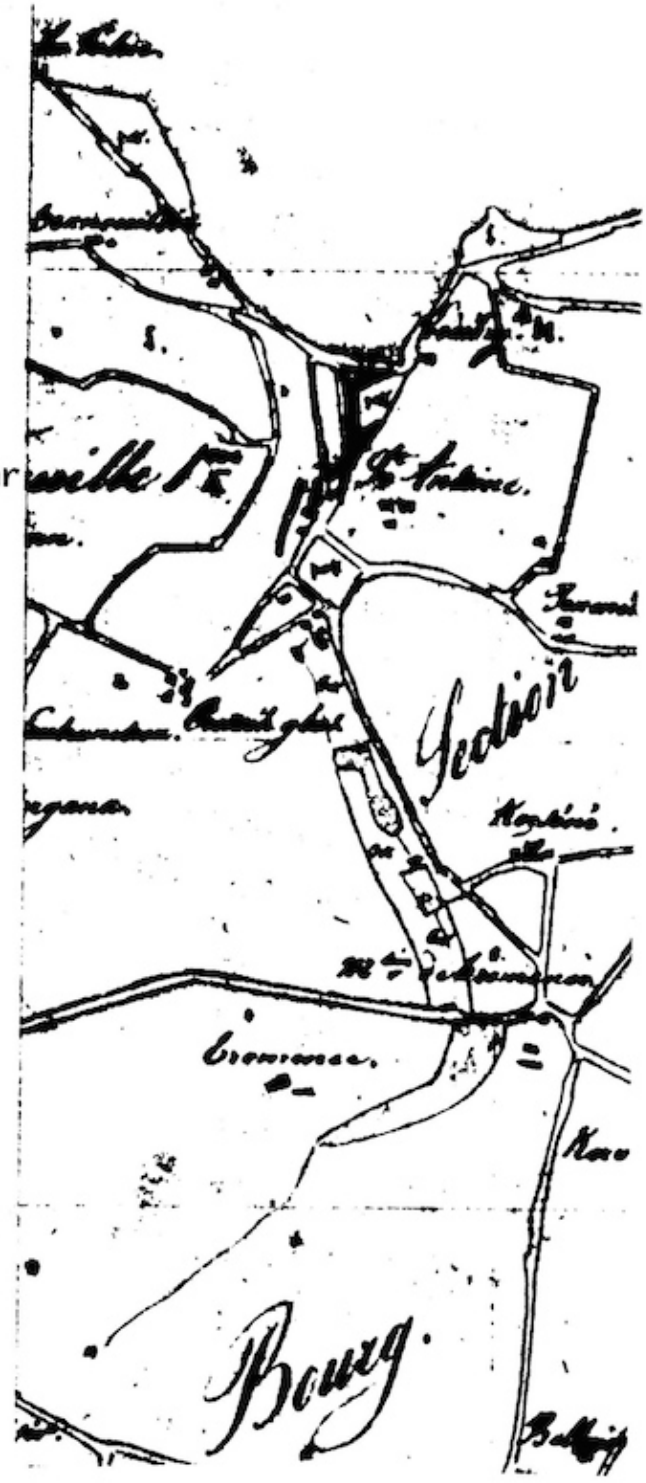


LE VALLON DE TROMENEC OU DE SAINT-ANTOINE

Il est le plus important des vallons qui entaillent le plateau et descendent vers la mer.

A cette époque, le ruisseau qui y coule prend sa source dans la fontaine située derrière la chapelle Saint-Laurent, alors connue sous le nom de Notre-Dame de Penfeunten.

Près du manoir déjà en ruines, arrêté par le barrage de Pen-Ar Stang, il alimente un étang et permet de faire tourner un premier moulin appelé moulin de Carman, lieu-dit qui n'existe pourtant pas dans la commune. C'est le moulin du château dont les anciens propriétaires avaient des liens de parenté avec la famille de Carman ou de Kermavan (ancien château situé à Kernilis).



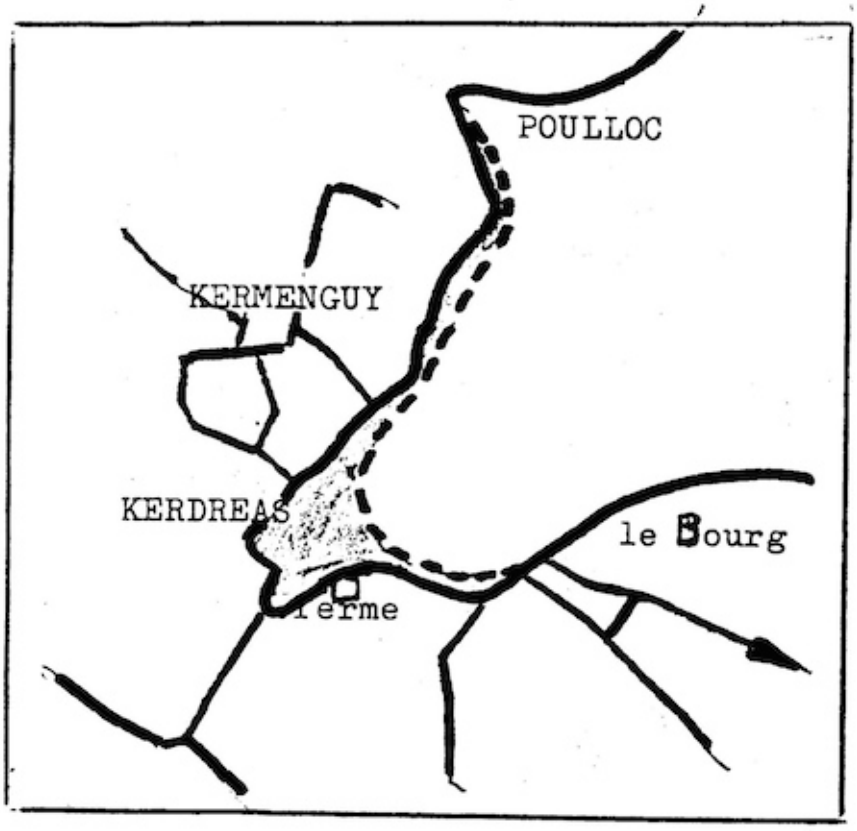
Descendant le vallon, le ruisseau court entre les landes et les pâtures, dominé sur sa rive droite par le manoir de Kersené (16ème siècle) alimentant 8 douets (lavoirs), 4 étangs, faisant tourner quatre autres moulins.

Il laisse sur sa droite le petit édicule gothique du lavoir de Saint-Antoine, mais rien ne subsiste de la chapelle où Michel LE NOBLETZ, enfant, suivit en 1857 les leçons de trois prêtres qui y tenaient école.

LA CÔTE

La côte ne semble pas très différente de la côte actuelle. Et pourtant! Il n'est pas difficile d'imaginer que sous l'action des éléments, des vents, de la mer, elle a connu une régression importante.

A KERDREAS, tout l'espace situé à l'arrière de la route -digue de Kermenguy et occupé par les jardins publics voyait la mer l'envahir à chaque marée et arriver au pied des bâtiments de la ferme. Ne devait-on pas, et encore dans les années qui suivirent la fin de la dernière guerre, traverser la cour, quand, à marée haute, le passage était rendu impos--sible ?



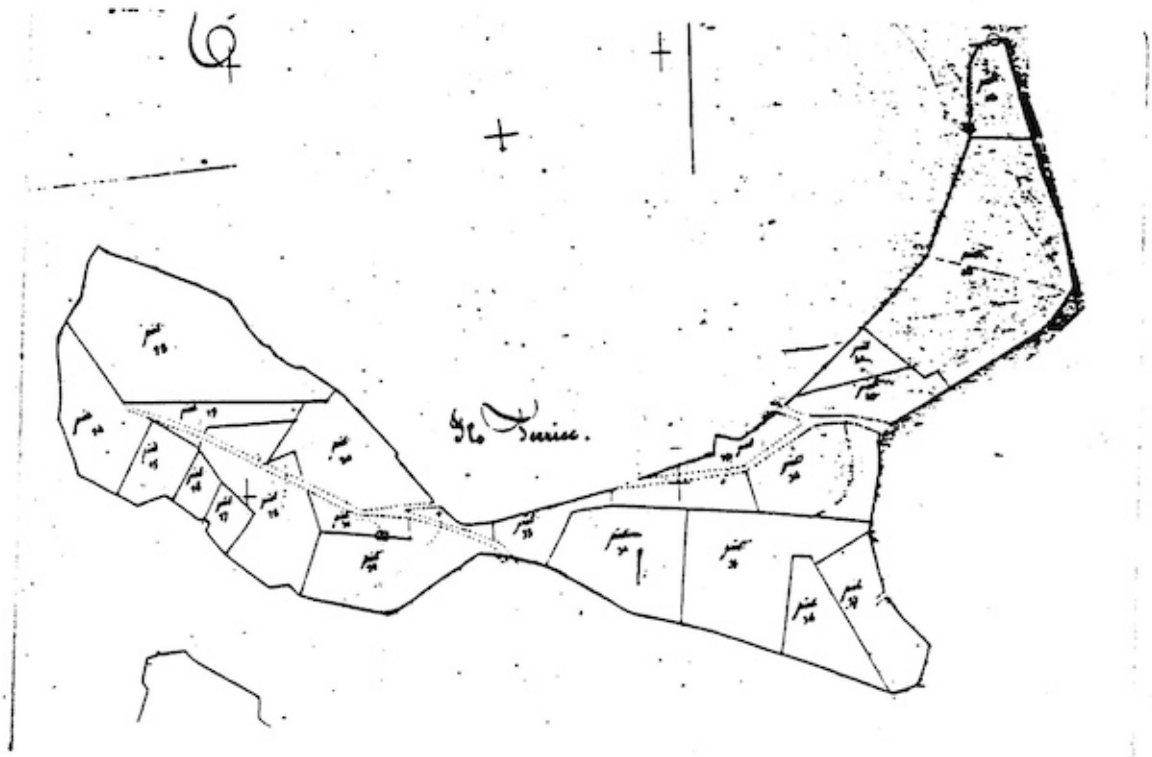
A BROUENNOU, Ar Garek n'était pas ce rocher isolé, mais était relié au continent par une langue de terre où l'on pouvait faire sécher le goémon.

Mais ce sont les îles et les îlots qui ont le plus souffert ! Des deux îles ENEZ VIAN (île longue), il ne reste que la plus grande. La plus petite sur laquelle se trouvait une parcelle cadastrée ne présente plus que des roches dénudées.

BODEC, TRELANN, KERNALGUEN, BEG HAMON portaient eux aussi pâtures cadastrées.

Le changement le plus spectaculaire, nous le trouvons à TARIEC. C'était alors une île étendue sur laquelle on comptait 20 parcelles de pâturages dont 10 se retrouvent encore sur la grande île actuelle. Mais TARIEC fut tronçonnée et amputée de la moitié de sa surface dans la seconde moitié du 19ème siècle à la suite de causes naturelles, bien que, déjà, les barques s'échouant sur les plages à marée basse et repartant chargées de sable avec le flot aient pu contribuer à cette époque à cette érosion (communication de Monsieur le Professeur HALLEGOUET, 10 Septembre 1984).

Insensiblement, la côte recule. Voyez où se trouvent aujourd'hui les blockauss construits durant la dernière guerre dans les dunes de Sainte-Marguerite.



TARIEC 1842

Depuis 150 ans, bien des changements sont intervenus dans la délimi-tation des propriétés, mais dans l'ensemble, nous retrouvons aujourd'hui la même distribution des terres. La nature a ses lois que l'homme peut difficilement transgresser en dépit de son intervention constante.

Pourtant, l'urbanisation s'étendant, le "mitage" intervenant, l'aspect de Landéda se modifie, traduisant une révolution de la vie économique essentiellement paysanne au début du 19ème siècle.

***

J. MICHEL

LA DEFENSE DES ABERS
PENDANT L'ANCIEN REGIME

De tous temps, des ports naturels aussi bien abrités, accessibles aux navires de commerce, et même aux frégates du Roi, comme le précise un rapport de 1763, ont attiré les marins . Les deux abers voisins, l'Aber-Benoît (dit, jadis, Béniguet) et l'Aber-Wrac'h, n'y ont pas manqué.

Dès la préhistoire, des hommes habitaient là, desquels on retrouve les traces, aujourd'hui. Dans l'antiquité, des bateaux venus de la Méditerrannée, vinrent charger l'étain et le cuivre des Iles Cassitérides, situées longtemps sur l'autre rive de la Manche -localisation dont l'exclusivité parait excessive aujourd'hui. Peut-être Pythéas fit-il escale dans l'un des deux, ou à l'Aber-Ildut, aussi bien placé pour l'exportation du métal.

Au Moyen-Age, après l'épreuve des raids Vikings, les Abers retrouvèrent leur rôle portuaire . Comme plusieurs hâvres de la côte léonaise: Le Conquet, escale obligée avant, ou après, la traversée du golfe de Gascogne, Landerneau, Pempoul, Penzé, Dourduff, concurrents sérieux de Morlaix. Brest devait alors son importance plus à son château qu'à son port.

Cette situation se maintient au XVIème siècle. Les commerçants trouvaient des cargaisons à embarquer dans les produits de l'hinterland, textiles, en particulier. Les importations, de vin, de laine, entre autres, fournissaient matières à échanges. Les corsaires venaient vendre leurs prises, anglaises ou espagnoles .

Les troubles, dus aux guerres auxquelles les hommes mêlaient maintenant la religion, firent glisser certains de ces marins, combattants réguliers, initialement, vers la piraterie. Ainsi Coatlestremeur : il ramenait à l'Aber-Wrac'h les caboteurs capturés au passage. Français, Hollandais, Hanséatiques, Anglais, Bretons même , son ami, Sénéchal de Lesneven, déclarait tout "de bonne prise", jusqu'au jour où il découvrit que Coatlestremeur courtisait sa jeune femme , avec tant de succès que les deux amants projetaient son assassinat. Le pirate donna même l'assaut, en Octobre 1556, au château de Tuonsilic,[*] pensant y trouver le sénéchal. Celui-ci perdit patience, envoya son ancien ami mettre sa tête sur le billot et son équipage à la potence, sans préjudice de la question : le 28 Décembre, on mit les "escarpins à feu" aux derniers complices. Ils furent pendus le lendemain.

Comme sur de nombreux navires, y compris ceux de la marine royale, et pendant longtemps, il se trouvait de nombreux Ecossais, dans cet équipage. Conséquence des luttes impitoyables qui précédèrent la formation du Royaume-Uni.

(*) Tuonsilic ; Ne serait-ce pas Trouzilic en TREGLONOU ?!

Il existait une grosse différence entre les deux Abers: tous deux offraient des abris très sûrs, mais l'accès de l'Aber-Benoît était réputé plus difficile, et l'Aber-Wrac'h offre, au moins à marée haute, un plan d'eau beaucoup plus vaste. Aussi le premier fut-il toujours moins fréquenté par les navires de commerce.

Cette région des Abers possède une personnalité différente de celles de ses voisines, d'Est et d'Ouest. Elle fut reconnue après l'organisation de la défense des côtes par Vauban et ses disciplines, ingénieurs et successeurs. Initialement, le Léon comprit deux Capitaineries de la Milice Garde-Côtes, créée par l'Ordonnance de 1685 : Saint-Renan et Saint-Pol-de-Léon. La première se scinda assez vite entre la Capitainerie de Brest- jusqu'à la rive Ouest de l'Aber-Benoit-, et celle de l'Aber-Wrac'h, de la rive Est à l'estuaire de la Flèche, avec Plouénour-Trez, comme dernière paroisse.

La proximité des deux rives de l'Aber-Béniguet palliait l'inconvénient de relever de deux commandements différents. Entre la Capitainerie de Saint-Pol et celle de Morlaix (rive relevant de l'évêché de Tréguier), le Château du Taureau, sous l'autorité royale, assurait la liaison, indispensable par l'éloignement de l'Ile Callot à Saint-Samson.

La dernière position dépendant de Brest se situait à Kervigorn: une batterie de 4 canons de 12, servis par un maître-canonnier et 16 canonniers, approvisionnés à quatre quintaux (de 100 livres, soit, environ, deux cents kilos), de poudres, logés, les hommes dans un corps de garde, la poudre dans un magasin voûté.

La première de la Capitainerie de l'Aber-Wrac'h comprenait la batterie de Villeveur, à trois pièces de 8, sur plate-formes en pierre, une douzaine d'hommes , avec un maître-canonnier, dans le corps de garde, 125 kg de poudres en magasin. Le rapport de 1742 signale l'absence d'étanchéité de la voûte .

Ces deux emplacements se repèrent encore aujourd'hui, avec assez de facilité .

L'Ile de Cézon constituait le point fort de la Capitainerie. D'après le nombre de canons en place, après 1742, la garnison complète devait approcher quatre-vingt, officiers compris . S'agissant de miliciens, convoqués pour les exercices et en cas d'alerte, l'effectif permanent, nécessaire pour assurer le guet et la police de la rade, ne devait pas dépasser une quizaine, le gardien de batterie inclus.

Ce dernier, comme ses collègues et la garnison de certains ouvrages, comme la Bastille et le Château du Taureau, était un "invalide", c'est à dire un ancien soldat de l'armée royale, devenu inapte à faire campagne, par suite de blessure, mais pouvant assurer un service sédentaire: garde et entretien du matériel, participation à l'instruction des canonniers de la milice.

Il logeait sur place, avec femme et enfants. Cette circonstance, la durée de leur séjour aussi, donnèrent à quelques gardiens l'impression que le domaine militaire confié à leur surveillance était un peu le leur. Au point que l'un d'eux en vint à taxer les paysans venus récolter le goëmon sur les rochers voisins (à Callot, pendant la Restauration). Le cas ne fut peut être pas unique : déjà l'ordonnance de 1685 interdisait aux capitaines de paroisses et à leurs hommes d'intervenir dans l'organisation de cette récolte, au détriment des fabriciens, seuls compétents. Probablement pas sans raison.

Malgré sa superficie assez faible, l'Ile de Cézon possédait plusieurs ouvrages défensifs. Ils pouvaient agir dans toutes les directions, y compris vers l'intérieur de la rade. La hauteur du donjon, peu élevée, permettrait néanmoins à ses pièces de commander l'Ile Longue et la Presqu'île de Sainte-Marguerite. La garnison pouvait ainsi s'opposer à une attaque, venue de terre, à la basse mer, moment où l'île devenait accessible .

Avant 1742, il existait une batterie -deux de 18 et deux de 4- située en dehors du retranchement, un seconde, dite "du Fer à Cheval", au pied du Donjon, avec 4 pièces de 18 et deux de 12, celle dirigée vers le port, un canon de 12 et un de 6, le Donjon, équipé avec deux canons de 12 et trois de 8.

Le remaniement de 1742 supprima la batterie extérieure, trop vulnérable, probablement. Ses deux pièces de 4 furent retirées, vraisemblablement hors de service, car leur réemploi ne figure pas. Les deux canons de 18 vinrent prendre la place de deux autres, du câblibre 12 , portés au Donjon. Le canon de 6 fut remonté sur affût de campagne et envoyé à l'Ile Vénan, pour être confié aux habitants du village, pour la défense de Port Malo, avec un canon de 4 qui s'y trouvait déjà .

Il existait déjà, avant 1742, une chaloupe à huit avirons. Trop vieille et trop petite, il fut prescrit de la remplacer par une plus grande, utilisable à la voile ou à la rame, avec douze avirons cette fois. Armée par un maître-chaloupier, maître-canonnier, en même temps, douze "aydes, qui seront en même temps chalouppiers", "garnie d'un grappin, mât, voiles, palans et gréement et de douze avirons de pointe, plus six pièces de 4 . Eaux : trente barils de galère , dix gamelles et dix bidons. Et quatre périers , ou petits canons montés sur chandeliers".

Armement assez sérieux pour impressionner les navires de commerce, dissuasif à l'égard de petits corsaires ou pirates, qui ne disposaient pas toujours d'un armement beaucoup plus important et ne tenaient pas à éprouver des avaries qui les auraient mis en difficulté dans les chenaux environnés de récifs.

La chaloupe devait aussi servir pour un emploi plus pacifique et quotidien : celui de pêcheur, "pour la subsistance de la troupe étant souvent privée de tous secours".

Aussi, on demandait du fil, du liège, du plomb et du cordage, pour confectionner une senne. Elle ne servait pas au transport des miliciens à l'Ile de Cézon, en cas d'alerte : la réquisition de dix bateaux, à chacun des points suivants -Pointe Sainte-Marguerite, Les Anges, Pointe Saint-Antoine - devait l'assurer .

L'armement de la petite forteresse devait recevoir vingt-quatre fusils supplémentaires, pour armer les canonniers, en cas de débarquement. Ses munitions , mille livres de poudres, pour porter son approvisionnement de quinze à trente coups par pièce.

Ne quittons pas le Donjon du Fort de Cézon, sans mentionner le "bâton de signaux", mât de pavillon, par lequel les postes de guet échelonnés sur toute la côte informaient leurs voisins et leur autorité des menaces éventuelles. Un code de signaux permettait de préciser le degré du danger présenté par un navire ennemi, depuis sa mise en panne à proximité de la côte, jusqu'à l'approche du rivage par des chaloupes armées, en passant par la mise à l'eau de ces dernières .

Toutes les batteries signalées plus haut disposaient de ce moyen de signalisation optique, relayé par des coups de canon à blanc, en cas de brume et par des feux, la nuit .

En suivant la côte, vers l'Est, à partir de l'Ile Cézon, on trouvait deux "bâtons de signaux" et leurs corps de garde aux lieux-dits Rosmeur et Garcenou, ce dernier dans la paroisse de Tréménéac'h. Puis les défenses de Port Malo : une pièce de 4, sur affût de campagne, à laquelle vint s'ajouter celle de 6 provenant de l'Ile de Cézon. Ces pièces devaient être utilisées à partir de l'Ile Vénan, ou d'un autre point plus favorable éventuellement, par la population elle-même, qui en assurait la garde . En 1763, la pièce de 6 était retournée à Cézon, pour autant qu'elle l'eut quitté effectivement .

Ces pièces mobiles -on en trouve ailleurs, à l'Ile de Batz, par exemple-, devaient empêcher les petits corsaires ennemis de s'embusquer dans une crique, ou entre deux îlots, pour attendre le passage d'un navire, hors de portée des batteries.

On trouvait ensuite deux canons de 12 à la batterie du Corréggéou, avec "bâton de signaux" sur la Pointe de Menes-ar-Broch, puis le même dispositif, sur la pointe Nord de Penénez. En 1763, une seule de ces deux batteries subsistait .

La chaine de surveillance se poursuivait avec Menez-ar-Bren. Probablement sur les hauteurs, entre Plouguerneau et Guisseny. Plus tard d'autres postes de guet s'y ajoutèrent, dans le courant du XVIIIè ou pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Celui de Ménéham, par exemple, avec son corps de garde serti dans un énorme rocher, véritable forteresse naturelle.

Dernière position tenue par la Capitainerie de l'Aber-Wrac'h, Pontusval (on ne parlait pas encore de Brignogan) comprenait deux postes de guet, l'un, près de la "Chapelle Paül", qui lui servait de corps de garde et pour lequel on construisit la guérite sur le rocher voisin, l'autre, sur la pointe de Pontusval actuelle, qui ferme, à l'Est, la petite baie de Brignogan. L'emplacement du sémaphore actuel fut fortifié plus tard, au XIXè siècle .

La batterie parait avoir été voisine de la Chapelle Pol. Son emplacement semble correspondre à celui du phare, inexistant à cette époque. C'était la moins bien lotie de la Capitainerie, avec deux canons de 8, dont un éclaté sur 15 pouces (près de 45 cm) en arrière de la tranche (à partir de la bouche).

Heureusement pour elle, le rapport de 1742 prévoyait le renfort de deux autres canons de 8 venus de Brest. Il semble que l'on ait envisagé d'utiliser la pièce accidentée : on cite un total de quatre bouches à feu, dont une sur affût de campagne. Toutefois, en 1763, une seule restait en place, probablement l'une des anciennes. L'autre avait été reversée à Brest.

Avec ses vingt canons, dont treize à Cézon, la Capitainerie de l'Aber-Wrac'h faisait un peu figure de Cendrillon pour la défense du Léon. Celle de Saint-Pol la dépassait de peu avec vingt-six pièces , plus réparties et, souvent, de plus fort calibre. Toutes deux ensemble dépassaient de peu le seul Mingant, pour le nombre de canons (42). Les calibres de ce dernier lui assuraient une supériorité évidente. Et il n'était pas le seul ouvrage du Goulet, lui-même partie importante, mais non unique de la Capitainerie de Brest. Néanmoins, cette partie de la côte possédait une valeur supérieure à celle au poids des boulets tirés, par son port de l'Aber-Wrac'h, par les refuges accessibles rapidement aux navires, isolés ou en convoi, menacés par les Anglais ou la tempête. D'après le rapport de 1763, la présence de vingt navires à la fois au mouillage derrière Cézon était courante.

La présente étude a considéré la Capitainerie de l'Aber-Wrac'h au milieu du XVIIIè siècle. Cette période correspond à la maturité du système conçu par Vauban, à la fin du siècle précédent. Lui -même et ses ingénieurs, au premier plan desquels il faut citer Garengeau, artisan des fortifications, de Brest à Saint-Malo, pendant plus de cinquante ans, à partir de 1688, réalisèrent les ouvrages essentiels, batteries et corps de garde.

La seconde moitié du XVIIIème, le début du XIXème, jusqu'en 1815, connurent une densité de guerres, entre la France et l'Angleterre, rarement atteinte. Elles provoquèrent la construction de batteries supplémentaires, souvent sur les emplacements de postes de guet. Celles-ci comportent rarement la série de bâtiments et ouvrages: batterie (avec merlons gazonnés et aires pavées), corps de garde (avec cheminée), magasin à poudres, magasin à matériel, guérite. Dans l'état actuel des recherches sur le terrain, cet ensemble existe à l'Ile de Sieck seulement. La préparation du Camp de Boulogne, où se rassemblait la flotille (2 OOO bateaux de débarquement) pour transporter l'armée qui vaincrait à Austerlitz, la plus grande menace sur l'Angleterre, pendant tout un millénaire, entraîna quelques constructions, et, surtout, l'aménagement d'aires pour les batteries de campagne, fournies par les régiments d'artillerie de la région, venues renforcer les batteries de côte. On peut en voir une à l'Ilot Ste Anne , à Saint-Pol.

Pendant l'Empire, la Commission des Côtes élabora une adaptation de la défense côtière aux progrès de la navigation et de l'artillerie depuis plus d'un siècle -sensibles, malgré la permanence des navires en bois et à voile, des canons tirant des boulets pleins (en général), chargés par la bouche .

La Restauration vendit un certain nombre de terrains correspondant à des ouvrages démilitarisés. D'autres restèrent dans le domaine militaire. Toutefois, l'Armée, ou la Marine, ne disposant plus des crédits suffisants, ni du personnel nécessaire, les confia aux Douanes, à charge d'entretien, par ordonnance d'Octobre 1817. Les fortifications les plus importantes restèrent armées, certaines gardées seulement, par un gardien, quittes à servir lors de tirs ou de manoeuvres. Dans le secteur de l'Aber-Wrac'h, Cézon resta armé.

Les tensions entre la France et l'Angleterre, à la fin du règne de Louis-Philippe (création de la Belgique, soutien à l'Egypte, extension en Algérie et intervention au Maroc -Isly), provoquèrent un regain d'intérêt pour la défense côtière .

De cette époque datent les curieux petits fortins construits sur les emplacements de certaines batteries. Plus nombreux dans les parages de Brest -il en reste un à la Pointe Saint-Mathieu, assez bien conservé -, mais aussi à Ouessant, à l'Ile de Batz, ils semblent conçus par un sapeur de l'Armée d'Afrique, avec leurs ouvertures voûtées, leur mâchis coulis. A l'intérieur, un escalier escamotable permettait à la garnison de poursuivre la lutte, en haut, si le rez de chaussée était envahi (en principe) . Ils marquaient un progrès dans le confort pour l'effectif logé, par rapport aux corps de garde de jadis. Pour leur valeur défensive, l'avis peut être nuancé. D'autant plus que les crédits n'ayant pas été mis en place avec la rapidité souhaitable, beaucoup furent construit par la Deuxième République, voire le Second Empire, quand apparaissait le canon rayé, chargé par la culasse avec des obus explosifs. A noter, les choix de quelques emplacements nouveaux, par le Premier Empire, réalisés par le Second. Cézon reçut un casernement en 1859.

Il n'existe pas, dans la région des Abers, de fortification due à la crise de Fachoda, comme à Ouessant. La Troisième République se borna à utiliser, ici, l'héritage.

L'Atlantikwall reste aujourd'hui le dernier avatar de la défense côtière. A l'exception d'emplacements nouveaux, imposés par les caractéristiques des armements, terrestres, marins et aériens, au moment de sa construction, il reprend toujours ceux déjà choisis par Vauban et ses successeurs. Et même ... combien de batteries sous béton, installées en retraite du rivage, reprennent les missions de leurs devancières, implantées sur la côte, jadis ?

Souhaitons que ces points fortifiés de la côte ne soient plus contraints d'être réactivés, dans l'avenir, mais ne les oublions pas : situés sur des endroits remarquables de la côte, ils offrent des vues étendues, et imprenables, en temps de paix . Leur histoire, celle des hommes qui veillèrent là, mérite d'être conservée : leur présence évita la poursuite des exactions, des souffrances, qui, longtemps vinrent, de la mer, désoler nos côtes.

St Pol ,le 22.XI.1986.

Paul CHEVAL, Commandant
du Génie (E.R.)

Nous remercions l'auteur qui a bien voulu autoriser les "CAHIERS DE LANDEDA" à publier cette étude très intéressante.

RAPPORT DE MER D'IL Y A PLUS DE 150 ANS

Mr René OGOR, membre de notre amicale qui anime un groupe de recherches sous-marines, a bien voulu nous communiquer les deux rapports ci-dessous, l'un en provenance des Annales Maritimes et Coloniales de 1839, l'autre du journal brestois l'Océan de 1851.

Vous remarquerez au passage le style vraiment d'époque du journaliste de l'Océan.

NAUFRAGE DU BRICK LE CYGNE (1839)

On sait combien, depuis un temps immémorial, la côte de Plouguerneau se montre inhospitalière pour les malheureux naufragés. Depuis quelques années, les redoutables habitants de cette côte n'avaient pas été tentés par les occasions de piller que leur offrent les naufrages et l'on pouvait espérer que les efforts de la civilisation pour déraciner leurs habitudes barbares avaient eu quelques succès. Cet espoir vient d'être en grande partie trompé lors de la perte du brick LE CYGNE, capitaine Piel de Granville, de 179 tonneaux , naufrage non loin de l'Aber-Wrack , avec un chargement de vins, alcool et marchandises diverses. Voici sur ce naufrage de nouveaux et authentiques détails:

"Le capitaine Piel, se voyant en danger par suite de grosse mer à l'entrée de l'Aber-Wrack, avait hissé son pavillon des signaux pour appeler le pilote. Mais, peu de temps après, les vents ayant subitement changé, une première lame fit tourner le navire et une deuxième le jeta avec violence sur la roche de Carreac'h-Ann-Aër, à deux lieues en mer où il se brisa. Deux matelots purent gagner la chaloupe et se sauvèrent. Trois autres matelots disparurent dans les flots. Le capitaine n'a dû son salut et celui de son fils et du novice qu'au prénommé Jean Marie patron de Landéda, lequel, avec des peines infinies s'approcha assez près d'eux pour leur jeter un cordage, auquel s'étant attachés l'un après l'autre, ils échappèrent à une mort certaine. Un quart d'heure après, le navire avait entièrement disparu.

Le cadavre d'un matelot a été retrouvé sur le rivage. Il avait été dépouillé de sa veste, de son pantalon et de ses bas et on assure qu'il l'avait été par une femme.

Une multitude de bateaux de Plouguerneau, de Landéda, et de St-Pabu se mirent à la recherche des marchandises. La gendarmerie et la douane tâchèrent de les faire débarquer à Port Malo et pendant toute la nuit firent des patrouilles dans tous les sens. Les habitants étaient restés sur pieds. La plupart étaient ivres et plusieurs, vivement poursuivis , abandonnèrent, en fuyant, les objets qu'ils avaient pillés entre autres une énorme quantité de cordages dont on chargea une voiture qui fut dirigée sur l'entrepôt. Des procès verbaux ont été dressés contre quelques-uns des pillards. Il serait bien à désirer que les plus coupables eussent été signalés, afin qu'on les chatiât d'une manière exemplaire".

NOUVELLES D'INTERET LOCAL

"OCEAN" du MERCREDI 26 MARS 1851

On nous écrit de l'Aber-Wrach, à la date du 24 MARS 1851 : " Le brick la Mélanie, de St-Servan, Capitaine Galonet, chargé d'affaire Mr Blouet, allant de St-Servan à Terre-Neuve, chargé de sel, pour la pêche à la morue, s'est présenté le 21, dans les environs de l'Ile Vierge, et reçut à son bord un pilote pour l'entrée à l'Aber-Wrac'h.

Affalé sous le vent, avec restant de flot, il a manoeuvré pour gagner les passes. Mais tentatives inutiles. Le vent fraîchissant, et l'obscurité devenant de plus en plus épaisse, il a été forcé de courir au large, emportant le pilote qui, sans doute, ne s'attendait pas à un pareil découcher.

Le 22, aussitôt que la vue put s'étendre à une certaine distance, le premier soin des habitants du littoral et surtout des proches et amis du pilote, fut de tâcher de découvrir le navire. Mais les regards les mieux exercés, n'apercevaient sur la plaine liquide que des vagues blanchissantes que roulaient des risées continues et furibondes, auxquelles succéda insensiblement une tempête qui finit elle-même par tourner en véritable ouragan. Jugez de l'inquiétude sur le sort de la Mélanie ! Qu'était devenu le beau brick de la veille ?

La violence des vents croissait toujours. Enfin, le 23, le temps parut s'embellir, et la Mélanie, qui avait fui, à sec de toiles, reparut à l'horizon. Peu après, elle entrait dans l'Aber-Wrac'H et mouillait dans le port.

Qu'avait-elle éprouvé pendant ces quarante huit heures d'absence ? L'équipage seul le sait ! . Aussi , ce matin, 24, s'est-il empressé de se rendre, avec ses dignes chefs, à Landéda, où il a assisté dans le plus grand recueillement à une messe dite par l'inestimable recteur de la paroisse.

C'est que Landéda possède la puissante patronne des marins, en l'honneur de laquelle, a été chanté l'Ave Maris Stella. L'équipage a ensuite entonné un cantique à la reine des flots, pour la remercier de sa visible protection. Pieux concerts ! dont retentira longtemps la voûte de Notre-Dame des Anges ! ".

A PROPOS DE L'ABER BENOÎT...

L'Usine de Traitement d'Alginates de LANNILIS

Longuement mis en cause dans le numéro 13 des cahiers de LANDEDA de Mars 1987 par l'article intitulé "UNE RIVIERE DU LEON: L'ABER BENOIT", je tiens à apporter quelques précisions sur notre Usine. Il ne s'agit pas pour nous d'entretenir une polémique mais de préciser certains points sur lesquels les auteurs ont obtenu des renseignements erronés.

Notre usine fait partie du Groupe MERO ROUSSELOT SATIA, en abrégé M.R.S. Ce groupe est le plus important fabricant français de colloïdes naturels. L'Etablissement de LANNILIS produit uniquement des alginates extraits exclusivement d'algues bretonnes, en grande majorité du Laminaria Digitata mais aussi du Fucus Serratus et du Laminaria Hyperboréa. Ces algues sont ramassées par environ 70 à 75 goëmoniers essentiellement entre les îles Molène et d'Ile de Batz.

L'alginate est utilisé pour ses qualités épaississantes et stabilisatrices dans des domaines très divers : Industries Textiles et Papetières, traitement des eaux potables mais aussi industries alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques.

Notre établissement emploie environ 70 personnes. Sa production est essentiellement exportée (plus de 70%) ce qui, de nos jours, est un facteur économique non négligeable. La production d'alginates nous pose un problème grave et important : elle nécessite l'emploi de grandes quantités d'eau et entraîne des rejets polluants. Depuis 1975 nous nous sommes attachés à résoudre ce problème, qui, contrairement à ce que semblent croire certains, n'est pas facile ni techniquement ni économiquement. Nous avons obtenu, et nous continuons à progresser en permanence dans ce domaine, des résultats importants. De ce fait, il est totalement faux de prétendre que notre Usine engendre la plus grosse pollution du Finistère. Je ne connais pas notre position exacte dans cet étrange "classement" mais je puis affirmer, à l'appui des derniers documents publiés par le Ministère de l'Environnement, que nous ne faisons pas partie des neuf industries les plus polluantes du Département.

En 1985-1986, nous avons investi en matériel et en étude 4 500 000 Frs pour l'amélioration de nos rejets. Ceci représente plus de 80% de nos investissements sur cette période. Depuis 1975 les investissements pour l'épuration représentent 20 % de nos dépenses en matériel nouveau et 12% de nos prix de revient sont imputables à la station d'épuration. Parmi les producteurs d'alginates nous sommes les seuls à supporter de tels efforts puisque tous nos concurrents rejettent directement dans le milieu naturel. Il est regrettable que ces efforts soient méconnus, voire niés.

Il n'est pas du tout dans notre intention de minimiser les problèmes de pollution. Malgré une conjoncture actuellement difficile nous avons bien la volonté de poursuivre nos efforts et de continuer à améliorer les résultats déjà obtenus.

Je regrette cependant que les auteurs de cet article n'aient pas cru nécessaire de venir discuter de ce problème avec nous. Nous aurions pu leur montrer tout ce que nous avons fait depuis trois ans, les résultats obtenus et ce que nous envisageons de faire . Peut être aurions-nous évité ainsi un article très polémique voulant démontrer à tout prix que l'ABER BENOIT est pollué par la seule SATIA : 43 lignes pour notre Usine, 4 mots pour la pollution agricole et... pas un seul mot sur la pollution urbaine.

A. DELTHEL.

VOUS RECONNAÎTREZ-VOUS

La mauvaise qualité de la reproduction parue dans le numéro précédent nous conduit à présenter une deuxième fois cette photographie.



Une partie de la CLASSE 26 entourant Monsieur MORVAN, Maire
à l'occasion du cinquantenaire

ACTIVITES DE L'AMICALE

14 et 15 Mars ...salon des artistes locaux.
Avec la participation de :
Mesdames : AUDREZET, DUMAS, LE VERGE, ROUE
Messieurs : APPRIOU, AUBERVILLE, BALCON, BOSSARD, DESROCHE JJ, DESROCHE P, FERRARA, GUIRIEC, JAFFRES, LEGLISE, MENUT (club Modéliste), SALAUN, SANDFORD

Nos félicitations à toutes et à tous. A l'année prochaine !

17 Mai .....Sortie Saint-Malo, Combourg, Cap Fréhel



NOS ARTISTES LOCAUX

LE CLUB DE SCRABBLE

Les amateurs de scrabble sont toujours aussi acharnés, et les séances sont suivies avec assiduité par la quasi-totalité des adhérents du club. A sa création, il y a trois ans, nous avons débuté avec une dizaine de joueurs, nous sommes actuellement 18.

Nous voici arrivés aux vacances d'été ; la saison a été très positive, puisque le niveau du club s'est nettement amélioré grâce aux différentes rencontres avec les joueurs des clubs avoisinants, chacun apportant ses connaissances en vocabulaire.

C'est ainsi qu'au mois de Mars, nous avons reçu 15 joueurs brestois du club de l'O.R.P.A.B. ,une coupe offerte par le Crédit Agricole a été attribuée à Mme ROZEC, classée 1ère du tournoi, une invitée ; le 2ème prix est resté à Landéda, puisqu'il a été remporté par notre ami André DROUGLAZET, de Kerhuelguen, le dernier venu au club, mais pas le moins motivé. Différents tournois ont lieu également avec les clubs de St RENAN, de PLOUGASTEL-DAOULAS, et à la rentrée prochaine celui de LAMPAUL-PLOUARZEL. Tous ces déplacements sont très enrichissants, tant sur le plan culturel que sur le plan humain puisque nous côtoyons des personnes de tous les milieux, et partout, nous trouvons une ambiance très amicale.

Le club fermera ses portes pour la durée des vacances, du vendredi 17 Juillet (après la partie...) au Lundi 7 Septembre. Que tous ceux qui désirent se joindre à nous n'hésitent pas à nous contacter, ils seront les bienvenus.

Les responsables : Mr et Mme CABON

AMICALE CULTURELLE

DE LANDEDA

Dimanche 17 Mai 1987

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Saint Malo

COMBOURG



7h00:Départ du bourg

Itinéraire:Morlaix,Saint-Brieuc,Dinan,
barrage de la Rance.

10h00:Saint-Malo,berceau de J.Cartier,Chateaubriand,
Surcouf,Lamennais...
Visite libre de la ville(musée
municipal,galerie Quic-en-Groigne,
tour des remparts)

12h :Départ de Saint-Malo.

12h45:Arrivée à Combourg

Déjeuner

Terrine de saumon
Noix de veau rôtie avec ses légumes
Fromage
Omelette norvégienne
Kir,vin blanc,vin rouge,café



Portrait de Chateaubriand par Girodet - 1811

14h30:visite du château
(offerte par l'Amicale)

16h :Départ et retour par Fort la Latte et
le cap Fréhel.
Pause café.

20h00:Arrivée à Landéda.

L'Amicale Culturelle vous souhaite une
bonne journée et vous remercie.

A bientôt!



(D'après photo Le Boyer, Paris.)

Combourg. — Le château.

Les liens d'amitié entre Landeda et Ammerschwihr se resserrent

Landéda Télégramme 9-10 Mai 1987

Un week-end à Ammerschwihr



Une délégation de 30 personnes venue de Landeda en Bretagne séjourne depuis vendredi à Ammerschwihr, faisant une conclusion à un échange d'enfants: vacances de neige pour les Bretons, vacances de Pâques en Bretagne pour 19 enfants de la cité.

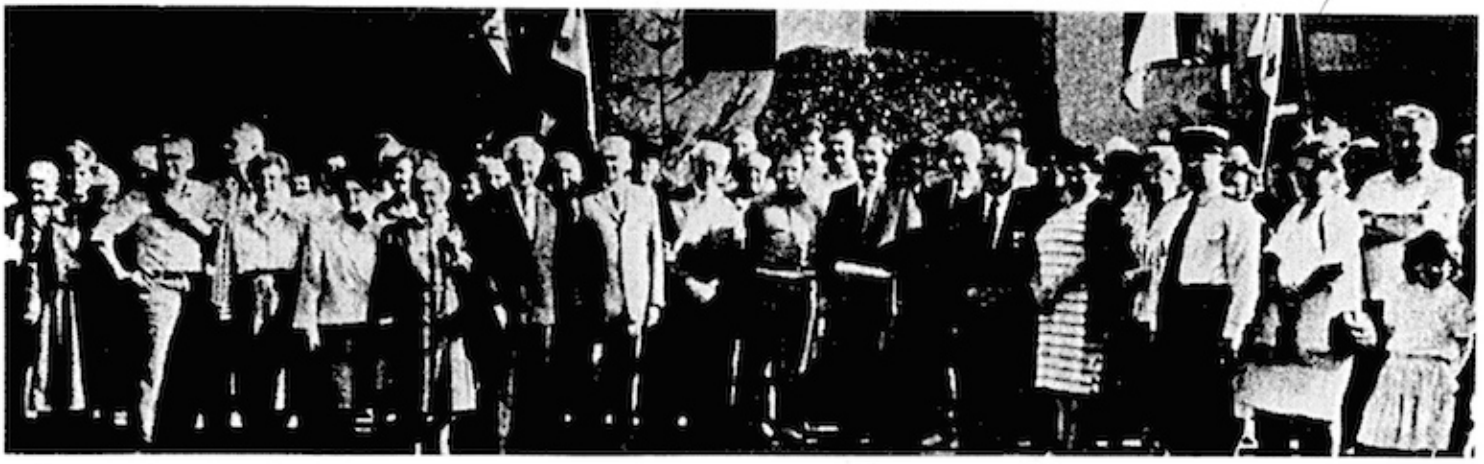
Lors d'une cérémonie très simple, cette délégation a tenu à honorer les morts tombés dans les deux guerres. En présence des responsables et membres de l'ADEIF, SOR et UNC, M. Michel, président du comité de jumelage de Landeda, M. Marec, président de l'UNC de Landeda, en union avec le maire d'Ammerschwihr, M. Bernard Rosé et M. Orlat, président de l'UNC d'Ammerschwihr, une gerbe a été déposée au monument aux morts place de l'Eglise.

Très émouvante dans sa simplicité, cette cérémonie donna l'occasion de faire connaissance avant de se retrouver à la mairie où tous furent conviés à un vin d'honneur.

M. Marec remit à M. Orlat une magnifique toile représentant la plage de Landeda et M. Michel remit au maire un tableau avec l'emblème de sa ville.

De chaleureux remerciements furent aussi adressés à M. Francis Lichtlé, adjoint au maire à qui Ammerschwihr doit toute l'organisation de ces préludes pour un futur jumelage.





L'ALSACE" Dimanche 3 Mai 1987 53/8350 43ème Année